

Hostie sur un corporal placé sur le rebord du guichet qui communique avec la chambre du pestiféré, puis s'éloigna à la distance exigée par les médecins. Quelle joie pour la courageuse infirmière d'être admise à porter le Divin Consolateur au moribond, car c'est à elle que revient cet honneur. Elle prend avec respect le corporal : la sainte hostie l'épasse un peu le linge sacré, de façon à ce que le malade puisse l'atteindre facilement sans que la sœur soit obligé d'y toucher avec ses doigts.

Les servantes du *Très Saint Cœur de Jésus* ont eu l'honneur de fournir ces infirmières volontaires. L'empereur d'Autriche a voulu donner la décoration de l'Ordre fondé en mémoire de l'impératrice Elizabeth à ces héroïnes de la charité. La municipalité de Vienne, qui avait chassé les religieuses des hôpitaux, vient de s'honorer en remerciant publiquement la Communauté des Servantes du Très Saint Cœur de Jésus.

Saint Antoine et Saint Vincent de Paul

En date du 5 mars 1898, le Souverain Pontife accorde une indulgence plénière à tous les fidèles qui auront honoré saint Antoine de Padoue par la pratique des 13 mardis ou des 13 dimanches. Dans ce bref, Léon XIII unit dans une même action charitable saint Antoine et saint Vincent de Paul. Voici ses paroles : “ Dans ces temps calamiteux saint Antoine de Padoue s'est associé pour ainsi dire avec saint Vincent de Paul, et tous deux en bonne harmonie travaillent à soulager ou tout au moins à diminuer les souffrances et les misères des pauvres, de sorte que l'un par ses bienfaits prépare le pain, et l'autre le distribue. En effet dans beaucoup d'églises, pour attirer les secours qui serviront à nourrir les pauvres, on a placé la douce image de saint Antoine portant dans ses bras l'Enfant-Dieu, lui demandant pour ainsi dire des grâces : cette image invite les fidèles et les pousse à demander des bienfaits, afin qu'après les avoir reçus ils donnent le secours auquel ils se sont engagés, secours qui sert à acheter du pain pour les pauvres. C'est ainsi que les Conférences de saint Vincent de Paul, dont le but est de donner aux familles pauvres la nourriture nécessaire à la vie, se promettent assistance et secours généreux de saint Antoine.”

Ces deux bons saints sont unis dans la chapelle du Patronage. Saint Vincent de Paul dépense, saint Antoine est le trésorier : je ne voudrais pas l'humilier, mais sa caisse ne répond pas toujours aux exigences de son saint associé. Il est vrai qu'il a une excuse : il a bien des créances, si tous ses débiteurs pensaient à acquitter leurs dettes, les enfants pauvres que secourt le Patronage recevraient un peu plus.